

Réf: Dossier 354137

Avis de constitution

SOCIETE « IGR IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE
NON LOIN DU STADE OLYMPIQUE ALASSANE OUATTARA,
LOT 273 ILOT 3089, Lot 273, Ilot 3089

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 04/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IGR IMMOBILIER »

Objet : TRANSPORT ; GESTION DE BIENS IMMOBILIERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE
NON LOIN DU STADE OLYMPIQUE ALASSANE OUATTARA,
LOT 273 ILOT 3089, Lot 273, Ilot 3089

Dirigeant(s) M HAMADOU ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12872 du 10/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76410/GTCA/RC/2024 du 10/12/2024

